

Créteil, le 07 juin 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Autoroute A6 – Rénovation des chaussées au Sud d'Évry sur les communes de Villabé au Coudray-Montceaux

## Fermeture de l'autoroute A6 la nuit, en semaine, dans le sens Paris-province du 10 juin au 12 juillet 2013

Construites entre 1959 et 1962 et élargies entre 1967 et 1972, les chaussées vétustes en dalles béton de l'autoroute A6 au Sud d'Evry, entre la RN104 et la limite de concession, impactent les conditions de sécurité et de confort des usagers et génèrent des nuisances sonores pour les riverains.

Pour la réhabilitation de ces chaussées, il s'agit de recouvrir des dalles béton, après les avoir fracturées, d'une nouvelle chaussée de 15 cm d'épaisseur, dont le revêtement final est conçu pour minimiser les nuisances sonores. Le relèvement du niveau des voies impose celui de six ponts qui franchissent l'autoroute, pour respecter le gabarit réglementaire, ainsi que la mise à niveau des dispositifs de retenue latéraux et du système d'assainissement.

Le niveau de trafic sur cette section, de 100 000 véhicules par jour au droit d'Évry à 77 000 véhicules par jour à la limite Sud, contraint la réalisation des travaux pour garantir les meilleures conditions de sécurité aux usagers et aux intervenants sur le chantier. Aussi, la rénovation est menée en **quatre tranches annuelles**. La **première tranche**, d'un linéaire de 3,2 km, au niveau des communes de Lisses et Villabé, a été réalisée **en 2012**.

La **seconde tranche** concerne un linéaire de 5,6 km de Villabé au Coudray-Monceaux et le relèvement de deux ponts à Auvernaux et à Saint-Fargeau-Ponthierry. Son coût de 18 M€ est entièrement financé par l'État.

Les travaux de cette seconde tranche, débutés le 18 mars 2013, sur le terre-plein central afin de réaliser une nouvelle glissière en béton armé et d'adapter divers équipements de la route, sont terminés.

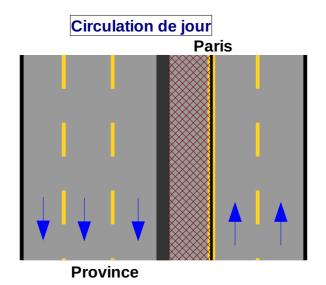
Les travaux de chaussée vont être engagés à partir du 10 juin 2013 et doivent se terminer le 12 juillet 2013. Pour la sécurité des usagers et des intervenants, la chaussée traitée doit être libérée de toute circulation pendant les travaux. Compte tenu des trafics supportés par cette section de l'autoroute A6, une telle mesure n'est possible que de nuit. Aussi, chaque nuit de semaine, du lundi soir au vendredi matin, la circulation du sens Paris-province sera basculée sur la chaussée opposée. Les usagers y circuleront sur une seule voie séparée des deux voies pour la circulation province-Paris par des dispositifs en béton qui resteront en place le jour, faute de pouvoir être enlevés et reposés pour chaque nuit. Le jour, les usagers de sens Paris-province circuleront sur leur chaussée sur 3 voies.

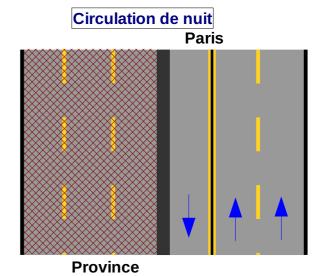
## **CONTACT PRESSE:**

Philippe Perret

Téléphone : 06 64 47 97 80



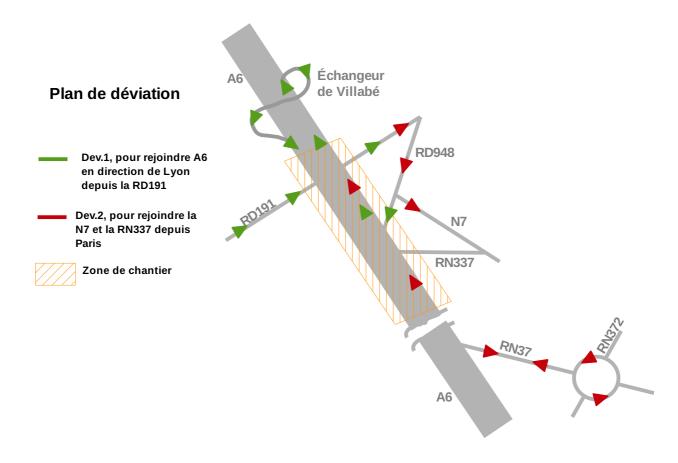




Les usagers du sens province-Paris circuleront de jour comme de nuit sur deux voies. Cette situation entrainera un allongement des temps de parcours inférieur à 30 minutes en périodes de pointe du matin et du soir en semaine, dont les usagers sont invités à tenir compte dans l'organisation de leurs déplacements quotidiens.

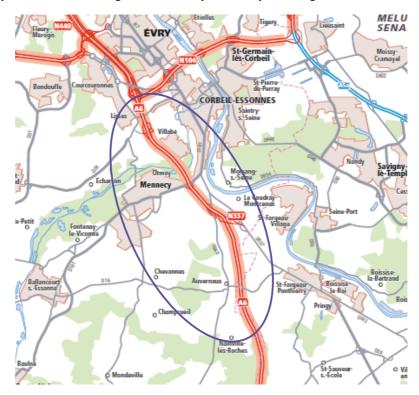
L'allongement du temps de parcours pourra être supérieur à 30 minutes et atteindre une heure le dimanche soir. Pour éviter cette zone, l'itinéraire conseillé en venant de Lyon passe par l'autoroute A19, l'autoroute A5 puis la RN104.

La nuit, les bretelles d'entrée sur l'autoroute A6 dans le sens Paris-province seront fermées. Les usagers seront déviés par des itinéraires balisés.



La vitesse maximale autorisée reste fixée à 70 km/h au droit de la zone de travaux.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence pendant l'ensemble de ces travaux en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place.



Les travaux fortement contraignants pour la circulation des usagers seront **terminés fin août 2013**.

Avant de partir, les usagers peuvent consulter www.sytadin.fr.

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

